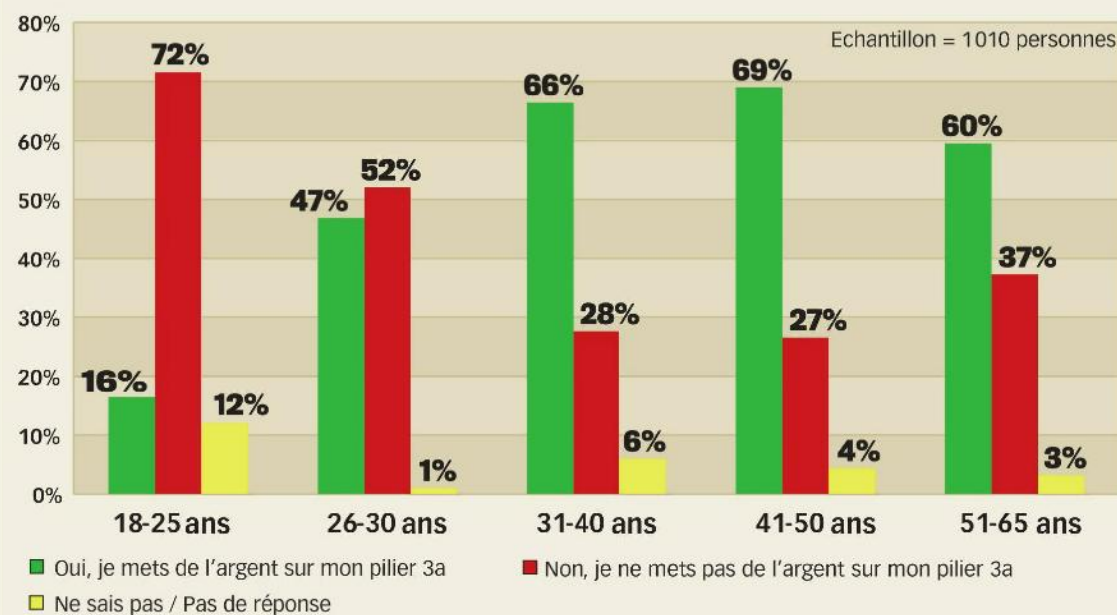


UN SUISSE SUR DEUX EST UNE FOURMI

3^e PILIER Malgré la crise, plus de la moitié des Suisses investissent pour leurs vieux jours.

PLUS ON EST ÂGÉ, PLUS ON ÉPARGNE

Épargne sur le pilier 3a, en fonction de la tranche d'âge



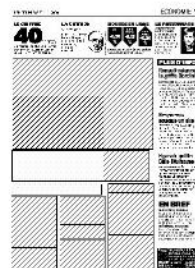
Plus de la moitié des Suisses versent de l'argent dans leur 3^e pilier. Et ils le font régulièrement malgré la crise économique, selon une étude représentative publiée hier par le site Comparis.ch. Les Romands sont cependant moins enclins que les Alémaniques à épargner pour leurs vieux jours.

«Épargner pour ses vieux jours est un comportement largement répandu en Suisse: 57% des citoyens âgés de 18 à 65 ans versent de l'argent sur leur 3^e pilier», a relevé le site comparateur. Le «fossé de röstli» se dessine toutefois entre Alémaniques et Ro-

mands, la proportion étant de 60% pour les premiers et de 46% pour les seconds. «La crise économique n'a pas d'impact sur le fait de se constituer un capital dans le cadre du pilier 3a ou pas: seuls 4% des épargnants envisageaient de verser moins d'argent ou même rien sur leur 3^e pilier cette année», a constaté Comparis.ch.

Par ordre de préférence, les comptes d'épargne arrivent en tête pour la moitié des personnes interrogées. Sui-vent les contrats d'assurance avec un tiers des sondés, alors que les fonds de placement des banques arri-vent en queue de liste avec un cin-

quième des détenteurs d'un 3^e pilier. Très peu recourent à la possibilité d'avoir plusieurs comptes sous des formes différentes.



BARRAGE A L'IMPOSITION

«En fait, il est dommage que les gens n'utilisent pas cette possibilité de diversifier leur épargne parce qu'elle est la seule qui permette de retirer son capital de façon échelonnée à l'âge de la retraite et donc de faire barrage à la progression du taux d'imposition», a observé Martin Scherrer, «expert ès banques» chez Comparis.ch. Les économies d'impôt ne sont pas une priorité pour

ceux qui se constituent un 3e pilier. Avec 69%, la prévoyance vieillesse vient en effet en première position, loin devant les économies d'impôt avec 34% et l'acquisition d'une résidence principale avec 15%.

Sans surprise, la régularité des versements effectués est aussi fonction du produit choisi. Ceux qui ont souscrit une assurance doivent le faire durant la période convenue, alors que les adeptes du compte d'épargne ou des fonds de placement sont plus libres. Malgré

cela, les statistiques ne montrent pas de différences «flagrantes» entre les deux types d'épargne vieillesse.

Comme on pouvait s'y attendre, plus l'individu avance en âge, plus il est enclin à se constituer un 3e pilier. Toutefois, à l'approche des 65 ans, la proportion décroît parce qu'il peut commencer à retirer le capital déposé cinq ans avant la retraite.

ap